C'est ici que s'applique proprement le mot éloquent que nous avons mis en épigraphe, au commencement de ce chapitre.

Il nous fait peine, oui, sincèrement, il nous fait peine de toucher un pareil sujet. Nous n'aimons pas les accusations. Mais enfin, il s'agit d'une œuvre publique, de faits publics, de documents publics. La conduite privée des hommes que nous allons nommer restera ce qu'elle est, pure, ou, du moins, intacte, absolument, comme elle est aujourd'hui.

Nous jugeons, non pas de mesures ou d'actions qui deviennent publiques grâce à l'indiscrétion des hommes, mais de mesures et d'actions publiques de leur nature, dont chacun s'attend à rendre et doit rendre en effet un compte rigoureux.

S'il nous fallait nous taire en pareille circonstances, nous serions tous livrés à la merci de l'ignorance, de l'ambition, des affections, des haines de ceux qui commandent, sans espoir de pouvoir jamais y échapper.

Nous avons pesé nos paroles.

On voudra bien ne pas en exagérer la portée.

Nous ne disons pas que la création de ce malheureux dépôt est une spéculation. Nous ne disons pas que tous les instigateurs de cette entreprise ont obéi à la passion du gain. Nous ne disons pas que les auteurs officiels de la mesure, l'hon. M. Chapleau, M. de Boucherville, ou M. le surintendant et M. Dunn lui-même, ont consulté avant tout l'intérêt des amis, ou calculé les conséquences politiques de cet immense patronage. Nous ne disons pas même qu'aucun des personnages qui figurent dans cette entreprise ont eu, en la favorisant, des motifs non avouables. Nous ne blâmons pas, non plus, les fabricants ou les libraires qui, opposés autrefois au monopole, le partagent aujourd'hui sans rien dire.

Nous ferons parler les faits.

Nous n'en voulons pas d'autres que ceux qui ont présidé à la naissance même du *bill*, ou, si l'on veut nous permettre cette expression, à la genèse de cette mesure.

Tous ces faits sont de nature à la compromettre, et jettent malheureusement, sur les intentions de ses instigateurs ou de ses auteurs, un louche déplorable.

Un *bill* d'éducation demande plus de soins qu'aucun autre, vu l'importance du sujet et le peu d'expérience de ceux qui le pré-